

JARDINS DE COCAGNE

Une nouvelle forme de rapport à la consommation avec la gestion en commun d'un espace maraîcher, c'est ce que font en Suisse des Genevois dans les Jardins de Cocagne. Une idée à reprendre...

A l'heure où l'agriculture planifie le gel de millions d'hectares de terres cultivables, où deux tiers des agriculteurs doivent disparaître du paysage d'ici l'an 2000 tandis que le tiers restant pourra assurer les mêmes excédents qu'aujourd'hui...

A l'heure où la gestion de nos stocks excédentaires coûte de véritables fortunes...

A l'heure des hyper-supermarchés, des aliments congelés-sur-gelés-déshydratés-ionisés...

A l'heure où tous les légumes de toutes les saisons, des quatre coins du monde peuvent se donner rendez-vous sur votre table...

A cette heure-là donc, sonne le coucou !

Les deux pieds dans l'agriculture

Il se passe quelque chose de pas banal en Suisse. Un groupe de consommateurs choisit de se prendre en charge et de mettre les deux pieds dans l'agriculture. Ils veulent manger des légumes frais, de saison, qui poussent à côté de chez eux, des légumes cultivés sans engrais chimiques, sans pesticides de synthèse. Des légumes qu'ils verraient pousser, qu'ils pourraient récolter. Une expérience alternative agricole-urbaine commençait : "Les Jardins de Cocagne".

Il y a 10 ans, en 1978, un groupe de consommateurs qui se fournissait déjà en produits frais auprès de producteurs, franchit le pas et "s'octroie un brin d'autonomie alimentaire". Un jardinier qui ne voulait pas devenir un exploitant agricole passa par là et se joignit à eux.



L'un des jardiniers devant l'un des tunnels (photo Dominique Zanda)

"Les jardins de Cocagne" trouvent un terrain en location près de Genève à Corsinge. Ils adoptent des statuts et une forme juridique de coopérative maraîchère de consommation. Le nombre de parts émises est de 160. Trois jardiniers sont embauchés à temps partiel/ Les travaux d'aménagement sont effectués sur le terrain. Le jardin est mis en route.

Durant les premières années la coopérative essaie différents systèmes de fonctionnement, de prise de décisions. Pendant quelques années Cocagne est divisé en trois groupes, chacun étant pris en charge par un jardinier et organise le travail sur le terrain et le réseau de distribution. Aujourd'hui Cocagne a retrouvé son

unité, les jardiniers travaillent en équipe, il y a différentes commissions qui assurent la gestion, l'administration et l'organisation du réseau de distribution.

Au fur et à mesure que Cocagne se rode, d'autres activités se greffent sur la coopérative. Une aire de jeux est aménagée sur le terrain, des échanges s'établissent avec un groupe d'enfants handicapés et une maison de jeunes. Premier contact avec l'U.P.S. (Union des producteurs suisses), participation au Forum sur l'alimentation "Vaincre la faim", visite de stagiaires étrangers...

En 1983, le propriétaire de Corsinge donne son congé à la coopérative. C'est un pavé dans la mare !

Cocagne décide alors de créer une nouvelle coopérative dont le but serait de réunir la somme nécessaire à l'achat d'un terrain loué, avec un bail longue durée aux Jardins de Cocagne. En fait cela correspondrait à un groupement foncier agricole en France.

La situation et la politique foncière de Genève est telle - trop compliquée à expliquer, peut-être dans un prochain numéro de Silence si vous insistez - qu'ils doivent renoncer à ce projet.

Depuis bientôt 2 ans Cocagne est installé sur un terrain en location - un ancien verger. C'est un nouveau départ, il faut faire connaissance avec ce lopin, apprendre à le travailler, se familiariser et prendre le rythme de cette nouvelle terre. Des investissements ont été faits, achat de matériel d'irrigation, tunnel, tracteur. Un hangar est en construction, une chambre froide en projet. Ce printemps les semis et les cultures ont été mis en place, un nouveau cycle est amorcé.

Comment mettre de l'autogestion dans la salade

(histoire de gros "choux")

La coopérative émet des parts sociales de 50 F suisses (200FF). Elles sont payées lors de l'inscription et peuvent être récupérées au moment du départ. Cet argent ainsi que celui des prêts ou dons, finance tout ce qui est investissement (machines, outils, etc.).

Cocagne vend ses légumes avant de les avoir plantés. Chaque membre de la coopérative achète une "part-légume" qui lui donne droit à une part de la récolte totale de l'année à venir. Les parts varient de 590 F à 725 F (soit de 2400 à 3000 FF), selon un barème annuel fixé d'après les revenus. Chaque coopérateur paie sa part après avoir établi lui-même sa tranche — autogestion oblige ! Cet argent couvre les frais de fonctionnement, salaires, frais fixes, amortissements.

Les coopérateurs ne se contentent pas de payer leur cotisation, ils viennent aussi travailler sur le terrain trois demi-journées par an — c'est un minimum ! — et participent à la gestion de la coopérative. Celle-ci est prise en charge par des groupes de travail et une commission-conseil d'administration. Toutefois les décisions concernant la vie ou les options

de Cocagne sont discutées en assemblées générales plusieurs fois par an.

Les légumes sont récoltés chaque semaine et partagés dans des cornets (grands sacs en papier), un sac par coopérateur, puis ils sont acheminés et distribués dans 25 points répartis dans le canton de Genève. Ce cornet hebdo est un cornet-surprise, car on ne connaît pas à l'avance son contenu.

Toutefois le choix des cultures est discuté lors d'une AG. Tous les légumes, quel que soit leur calibre sont livrés ; la préparation et l'emballage restent simples. La part de légumes reçue correspond à la consommation moyenne d'une famille de 4 personnes, durant 9 mois de l'année. Les quelque 196 parts actuelles représentent donc environ 400 personnes.

Le look des coopérateurs

Toute cette organisation sous-entend d'une part un changement d'attitude face à la consommation, d'autre part un rythme de vie régulier car chaque semaine les légumes sont livrés. Les coopérateurs sont pour la plupart des familles, parfois des célibataires qui se regroupent ; ils se recrutent essentiellement dans la classe moyenne. Ils travaillent dans les professions du secteur social (enseignement, santé...), scientifique, technique, professions libérales. Le milieu populaire est moins représenté (5% environ). Leurs motivations sont d'ordre écologique, politique — l'expérience autogérée leur plaît — ou social — un espace à la campagne où l'on peut se

faire des amis. Ils sont plus ou moins engagés — ou l'étaient — dans des mouvements féministes, antinucléaires, tiers-mondistes, antimilitaristes, Amnesty International, écoles actives, mouvements alternatifs...

Les jardiniers sont salariés à temps partiel (70%) ; ce temps est réparti sur l'année de travail en été et à l'automne, peu ou pas l'hiver. Ils sont la véritable cheville ouvrière. Ils assurent la production et l'animation sur le terrain : réunions tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la coopérative, répartition du travail auprès des coopérateurs, plan des cultures, etc. Ils sont partie prenante du projet global. Leurs principales motivations de départ étaient de ne pas être isolés dans leur milieu de travail, de ne pas privatiser inutilement l'outil de travail qu'est la terre, de supprimer les intermédiaires qui faussent la relation entre producteur et consommateurs et de diminuer le gaspillage.

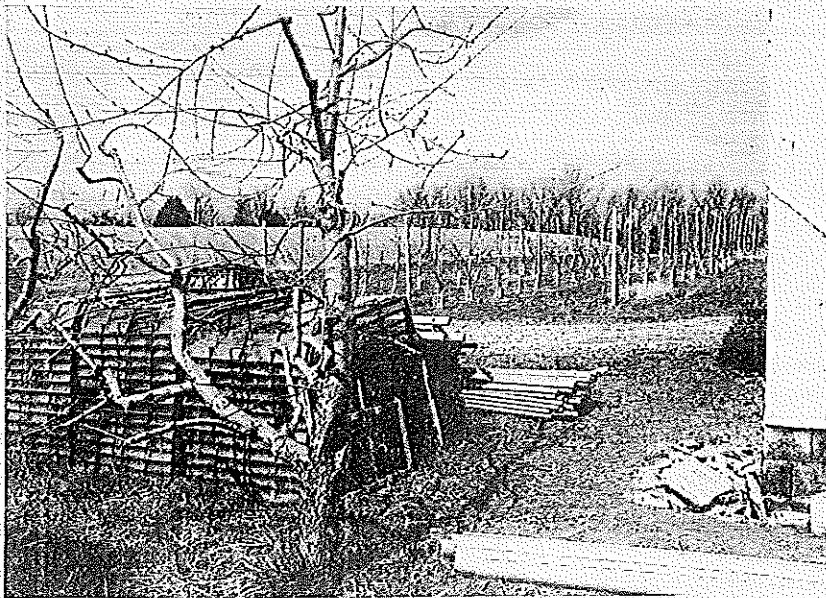
Les jardiniers ont eu des formations diverses, l'un est ingénieur agronome, l'autre comptable et le troisième, jardinier... d'espaces verts.

Jardiniers et coopérateurs ont des contacts personnalisés grâce au travail en commun et à la distribution des légumes. De nouveaux types de rapports s'établissent entre eux. Les consommateurs sont aussi les producteurs et assument les risques de la production.

Les idées des Jardins de Cocagne

Pays de Cocagne : pays d'abondance où la vie est facile et agréable - dit Monsieur Larousse.

Les vergers des "Jardins de Cocagne" (photo Dominique Zanda).



Ce n'est pas toujours facile, pas toujours agréable — le collectif entraîne nécessairement des discussions — et l'abondance est souvent liée à des facteurs météorologiques, mais il y a des idées à Cocagne.

L'idée que l'agriculture doit respecter les êtres humains et le milieu naturel. Cocagne ne se fait pas d'illusion sur la "pureté" de ce monde qui l'entoure et choisit de pratiquer une agriculture biologique. La fertilisation est faite avec du fumier de cheval, des engrais organiques (poudre d'os, compost), les traitements contre les parasites et les maladies sont à base de pesticides naturels (extraits de végétaux). Des techniques culturales adaptées au maraîchage sont pratiquées (rotation des cultures et association de légumes).

Mais les buts de Cocagne dépassent la culture des légumes, René Cruse, son président, l'affirme : "Cocagne, c'est une communauté de vie, plus des légumes. C'est un lieu de recherche..."

Des jardins de Cocagne en région lyonnaise ?

Les Jardins de Cocagne, ça se passe aujourd'hui en Suisse. Et ici ? La situation est la même, il y a quelques jardiniers qui ont eu vent de Cocagne et qui sont intéressés pour créer ce genre de projet, ici, aujourd'hui ou demain, ou plus tard. Tout est à faire, il suffit de se rencontrer ou de s'écrire. Première réunion : Pour un autre Jardin (AVEC, 32, rue Gervais-Bussières Villeurbanne), le 28 Juin 1988 à 20 h 30.

Ou écrire à Brigitte DAVOS au journal SILENCE.

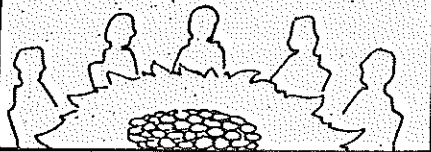
A la recherche d'une qualité de vie, d'une autre société à inventer, d'autres rapports au travail, à l'alimentation, à la santé, à l'environnement, aux autres. Un lieu de rencontre où les citoyens peuvent renouer avec la terre afin "d'agrandir les murs de leurs balcons et repeupler la campagne de vacances". Un lieu de fête.

Cocagne ne veut pas s'agrandir : production limitée par le terrain et problème de communication dans le groupe. Pourtant consciente de son côté "modèle expérimental" la

coopérative cherche à multiplier les rencontres et contacts vers l'extérieur (jusqu'au bout du monde puisqu'elle soutient des mouvements de paysans au Bengla-Desh ou au Sénégal. Cocagne a atteint sa vitesse de croisière et a même fait des petits. Déjà plusieurs coopératives maraîchères ont vu le jour en Suisse : "le Panier à salade", "le Topinambour".

Brigitte DAVOS

POLITIQUE



BOYCOTT DES VERTS ET MAGOUILLE EN SOUS-SOL

Les élections législatives auront rarement atteint un tel niveau de grenouillage politique. C'est pour éviter d'entrer dans ce débat et parce qu'il leur était matériellement impossible de faire une campagne intéressante en si peu de temps que les Verts ont pris la décision de ne présenter aucun candidat malgré leur succès aux présidentielles.

Il semble que le PS ne s'attendait pas à une telle position et qu'il avait prévu dans sa cuisine d'"ouverture", de tenter une OPA sur les Verts par Lalonde interposé. Dès le lendemain de l'annonce du boycott des Verts, notre nouveau secrétaire d'état à l'environnement commençait de sombres tractations pour essayer de débaucher des Verts. Notre collaborateur Georges David, qui habite à côté de Malville, se voyait proposer d'être un candidat unique Ecolo-PS sur la circonscription de Malville. Ce genre de proposition devait se multiplier à travers la France, via le secrétariat d'Etat à l'Environnement qui n'a certainement rien de mieux à faire.

Antoine Waechter se voyait ainsi proposer une candidature unique en Alsace. Didier Anger, à La Hague... Seul ce dernier, dont les idées sont pourtant fort éloignées de celles de Lalonde, a accepté le marché. Du côté des Verts, ceux-ci répondaient par une lettre ouverte à Rocard rappelant les points prioritaires du programme qui avaient été annoncés entre les deux tours comme base de négociation : introduction du référendum d'initiative populaire,

abandon de Superphénix et politique ambitieuse de l'énergie, mise en place d'un revenu social garanti, un super-ministère de l'Environnement pouvant intervenir sur les projets des autres ministères, l'arrêt des essais nucléaires et des ventes d'armes aux pays en guerre.

La réponse du PS étant de se limiter à négocier d'éventuels strapontins contre l'appel des Verts à voter PS, aucun accord n'a pu être conclu.

LEGISLATIVES : PAS DE SURPRISE ECOLO

Une quinzaine de Verts se sont présentés malgré l'appel au boycott. Avec des cas de figures bien différents. Pour 12 d'entre eux, il s'agissait d'une décision départementale de passer outre le boycott décidé au niveau national. Les résultats ont souvent été sensiblement les mêmes, voire meilleurs que pour Waechter.

Dans la Loire, une dérogation avait été accordée à Paul Privat, élu municipal de St-Chamond, en procès avec le maire et candidat socialiste. Paul Privat avec près de 8 % des voix pour 43 % pour le total PC + PS et 45 % pour le total URC-FN se retrouve en position de force... Il a appelé à voter contre le maire PS, celui-ci refusant de négocier avant le procès...



OUVERTURE...

Dans la Manche, Didier Anger a accepté le marché avec le PS. Sans candidat PS, il frôle les 30 %... sans deuxième tour, le candidat URC passant au premier tour. A côté des Verts, une quinzaine de candidats écologistes se sont présentés avec des scores particulièrement bas, l'un à Paris n'a pas fait une voix ! Un contre le candidat PS Lalonde a fait 6 voix...

ROCARD ET L'ENVIRONNEMENT

Pas de souci à se faire, Rocard aime l'environnement. Dans son dernier livre "Le cœur à l'ouvrage", il écrit : "à la différence de beaucoup de pays européens, la France n'a pas su imposer un ministère de l'Environnement adulte. Il faudra, par des redéploiements financiers et humains, et surtout un réel professionnalisme, sortir ce ministère de la catégorie des sous-ordres". Aussitôt dit, aussitôt fait : le ministère de l'Environnement est changé en secrétariat d'Etat.

D - LES GRUNEN USENT LES SOCIAUX DEMOCRATES

Après 15 mois de gouvernement rouge-vert en Hesse, le ministre-président SPD, Holger Bömer, s'était retiré de la politique... Aujourd'hui, c'est le tour du ministre-président SPD, Klaus Dohnanyi, de démissionner de sa fonction de Hambourg, bien que les Grünen n'occupent que les bancs de l'opposition. Score entre les "réalistes" et les "fondamentalistes" : un partout.

D - LE RACISME COMME THEME DE CAMPAGNE

Les Grünen s'inquiètent de la prolifération de l'effet Le Pen en Europe. Des petits de celui-ci ont vu le jour en Allemagne de l'Ouest sous le nom de "Républicains". Ils ont décidé que la lutte contre le néofascisme, la haine et le racisme serait un point fort de leur campagne pour les élections européennes de 89.